

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24950010900031	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION (> 3500 hab) CA DE CERGY PONTOISE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE
CERGY-PONTOISE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	26
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	27
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	32
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	34
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	35
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

37

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 381 975,47	G 15 537 043,41	G-A 13 155 067,94
	Section d'investissement	B 24 007 001,43	H 11 557 449,50	H-B -12 449 551,93

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 326 151,82 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 2 040 403,11 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 26 388 976,90	Q= G+H+I+J 29 461 047,84	=Q-P 3 072 070,94

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 381 975,47	= G+I+K 15 863 195,23	13 481 219,76
	Section d'investissement	= B+D+F 24 007 001,43	= H+J+L 13 597 852,61	-10 409 148,82
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 26 388 976,90	= G+H+I+J+K+L 29 461 047,84	3 072 070,94

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

CA DE CERGY PONTOISE - BUDGET ASSAINISSEMENT - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 687 557,93	614 619,25	0,00	0,00	1 072 938,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 211 800,00	837 917,78	0,00	0,00	373 882,22
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 010,00	1 254,54	0,00	0,00	3 755,46
Total des dépenses de gestion courante		2 904 367,93	1 453 791,57	0,00	0,00	1 450 576,36
66	Charges financières	20 000,00	6 720,00	0,00	0,00	13 280,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	2 399,35	0,00	0,00	7 600,65
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 934 367,93	1 462 910,92	0,00	0,00	1 471 457,01
023	Virement à la section d'investissement (4)	12 241 865,89				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	926 400,00	919 064,55			7 335,45
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		13 168 265,89	919 064,55			12 249 201,34
TOTAL		16 102 633,82	2 381 975,47	0,00	0,00	13 720 658,35
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 363 500,00	1 912 602,56	0,00	0,00	450 897,44
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	36 378,81	0,00	0,00	-36 368,81
Total des recettes de gestion courante		2 363 510,00	1 948 981,37	0,00	0,00	414 528,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 355 000,00	2 539 918,34	0,00	0,00	-184 918,34
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 718 510,00	4 488 899,71	0,00	0,00	229 610,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	11 057 972,00	11 048 143,70			9 828,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		11 057 972,00	11 048 143,70			9 828,30
TOTAL		15 776 482,00	15 537 043,41	0,00	0,00	239 438,59
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		326 151,82				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 660 000,00	9 620 057,04	0,00	39 942,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 940 000,00	3 064 007,45	0,00	875 992,55
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	13 600 000,00	12 684 064,49	0,00	915 935,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	697,00	346,05	0,00	350,95
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	822 000,00	123 417,76	0,00	698 582,24
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	822 697,00	123 763,81	0,00	698 933,19
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	14 422 697,00	12 807 828,30	0,00	1 614 868,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	11 057 972,00	11 048 143,70		9 828,30
041	Opérations patrimoniales (2)	220 000,00	151 029,43		68 970,57
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	11 277 972,00	11 199 173,13		78 798,87
	TOTAL	25 700 669,00	24 007 001,43	0,00	1 693 667,57
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	252 000,00	208 194,00	0,00	43 806,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 620 000,00	9 600 000,00	0,00	20 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	9 872 000,00	9 808 194,00	0,00	63 806,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	400 000,00	679 161,52	0,00	-279 161,52
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	400 000,00	679 161,52	0,00	-279 161,52
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	10 272 000,00	10 487 355,52	0,00	-215 355,52
021	Virement de la section d'exploitation (2)	12 241 865,89			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	926 400,00	919 064,55		7 335,45
041	Opérations patrimoniales (2)	220 000,00	151 029,43		68 970,57
	Total des recettes d'ordre d'investissement	13 388 265,89	1 070 093,98		12 318 171,91
	TOTAL	23 660 265,89	11 557 449,50	0,00	12 102 816,39
	Pour information	2 040 403,11			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	614 619,25		614 619,25
012	Charges de personnel, frais assimilés	837 917,78		837 917,78
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 254,54		1 254,54
66	Charges financières	6 720,00	0,00	6 720,00
67	Charges exceptionnelles	2 399,35	0,00	2 399,35
68	Dot. Amortist°, dépréciat°, provisions	0,00	919 064,55	919 064,55
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		1 462 910,92	919 064,55	2 381 975,47

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 381 975,47
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	346,05	0,00	346,05
13	Subventions d'investissement	0,00	11 048 143,70	11 048 143,70
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	123 417,76	0,00	123 417,76
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	9 620 057,04	0,00	9 620 057,04
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 064 007,45	151 029,43	3 215 036,88
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		12 807 828,30	11 199 173,13	24 007 001,43

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	24 007 001,43
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 912 602,56		1 912 602,56
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	36 378,81		36 378,81
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 539 918,34	11 048 143,70	13 588 062,04
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 488 899,71	11 048 143,70	15 537 043,41

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	326 151,82
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 863 195,23
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	679 161,52	0,00	679 161,52
13	Subventions d'investissement	208 194,00	0,00	208 194,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	9 600 000,00	0,00	9 600 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	151 029,43	151 029,43
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		919 064,55	919 064,55
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		10 487 355,52	1 070 093,98	11 557 449,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	2 040 403,11
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 597 852,61
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 687 557,93	614 619,25	0,00	0,00	1 072 938,68
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	210 500,00	147 526,39	0,00	0,00	62 973,61
6063	Fournitures entretien et petit équipt	20 000,00	9 870,72	0,00	0,00	10 129,28
6066	Carburants	16 718,00	13 056,36	0,00	0,00	3 661,64
6068	Autres matières et fournitures	3 785,00	1 121,92	0,00	0,00	2 663,08
6135	Locations mobilières	4 056,00	4 056,00	0,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	444 226,00	280 534,20	0,00	0,00	163 691,80
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	8 289,00	935,83	0,00	0,00	7 353,17
61551	Entretien matériel roulant	18 715,00	13 804,40	0,00	0,00	4 910,60
61558	Entretien autres biens mobiliers	50 211,00	43 142,24	0,00	0,00	7 068,76
6156	Maintenance	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
617	Etudes et recherches	160 000,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
618	Divers	6 250,00	4 626,00	0,00	0,00	1 624,00
6226	Honoraires	217 660,00	39 864,40	0,00	0,00	177 795,60
6256	Missions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 550,00	3 654,79	0,00	0,00	895,21
6287	Remboursements de frais	10 000,00	5 830,00	0,00	0,00	4 170,00
6288	Autres	454 397,93	0,00	0,00	0,00	454 397,93
63512	Taxes foncières	47 000,00	46 596,00	0,00	0,00	404,00
6378	Autres taxes et redevances	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 211 800,00	837 917,78	0,00	0,00	373 882,22
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	536 000,00	306 087,00	0,00	0,00	229 913,00
6218	Autre personnel extérieur	4 422,00	4 257,00	0,00	0,00	165,00
6411	Salaires, appointements, commissions	513 228,00	444 403,00	0,00	0,00	68 825,00
6413	Primes et gratifications	134 120,00	59 802,53	0,00	0,00	74 317,47
6414	Indemnités et avantages divers	21 930,00	21 929,43	0,00	0,00	0,57
648	Autres charges de personnel	2 100,00	1 438,82	0,00	0,00	661,18
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 010,00	1 254,54	0,00	0,00	3 755,46
658	Charges diverses de gestion courante	5 010,00	1 254,54	0,00	0,00	3 755,46
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		2 904 367,93	1 453 791,57	0,00	0,00	1 450 576,36
66	Charges financières (b) (5)	20 000,00	6 720,00	0,00	0,00	13 280,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 196,00	0,00	0,00	0,00	11 196,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	2 084,00	0,00	0,00	0,00	2 084,00
6688	Autre	6 720,00	6 720,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	2 399,35	0,00	0,00	7 600,65
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 000,00	2 399,35	0,00	0,00	7 600,65
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 934 367,93	1 462 910,92	0,00	0,00	1 471 457,01
023	Virement à la section d'investissement	12 241 865,89				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	926 400,00	919 064,55			7 335,45
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	926 400,00	919 064,55			7 335,45
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		13 168 265,89	919 064,55			12 249 201,34
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		13 168 265,89	919 064,55			12 249 201,34
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 102 633,82	2 381 975,47	0,00	0,00	13 720 658,35
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 363 500,00	1 912 602,56	0,00	0,00	450 897,44
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 016 000,00	1 591 523,56	0,00	0,00	424 476,44
7087	Remboursement de frais	345 000,00	321 079,00	0,00	0,00	23 921,00
7088	Autres produits activités annexes	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	36 378,81	0,00	0,00	-36 368,81
7581	FCTVA	0,00	36 377,01	0,00	0,00	-36 377,01
7588	Autres	10,00	1,80	0,00	0,00	8,20
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 363 510,00	1 948 981,37	0,00	0,00	414 528,63
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 355 000,00	2 539 918,34	0,00	0,00	-184 918,34
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	6 880,34	0,00	0,00	-6 880,34
778	Autres produits exceptionnels	2 355 000,00	2 533 038,00	0,00	0,00	-178 038,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		4 718 510,00	4 488 899,71	0,00	0,00	229 610,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	11 057 972,00	11 048 143,70			9 828,30
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	11 057 972,00	11 048 143,70			9 828,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		11 057 972,00	11 048 143,70			9 828,30
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		15 776 482,00	15 537 043,41	0,00	0,00	239 438,59
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		326 151,82				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	9 660 000,00	9 620 057,04	0,00	39 942,96
2128	Aménagement Autres terrains	11 000,00	10 728,00	0,00	272,00
2157	Aménagements matériels industriels	9 600 670,00	9 600 000,00	0,00	670,00
2182	Matériel de transport	39 000,00	0,00	0,00	39 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 330,00	9 329,04	0,00	0,96
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 940 000,00	3 064 007,45	0,00	875 992,55
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 940 000,00	3 064 007,45	0,00	875 992,55
	Total des dépenses d'équipement	13 600 000,00	12 684 064,49	0,00	915 935,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	697,00	346,05	0,00	350,95
10222	FCTVA	697,00	346,05	0,00	350,95
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	822 000,00	123 417,76	0,00	698 582,24
1681	Autres emprunts	822 000,00	123 417,76	0,00	698 582,24
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	822 697,00	123 763,81	0,00	698 933,19
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	14 422 697,00	12 807 828,30	0,00	1 614 868,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	11 057 972,00	11 048 143,70		9 828,30
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	11 057 972,00	11 048 143,70		9 828,30
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	3 285 889,00	3 276 062,99		9 826,01
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	1 925 394,00	1 925 393,31		0,69
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	3 331 776,00	3 331 775,27		0,73
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	1 626 525,00	1 626 524,13		0,87
13918	Autres subventions d'équipement	888 388,00	888 388,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	220 000,00	151 029,43		68 970,57
2315	Installat°, matériel et outillage techni	220 000,00	151 029,43		68 970,57
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	11 277 972,00	11 199 173,13		78 798,87
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	25 700 669,00	24 007 001,43	0,00	1 693 667,57
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	252 000,00	208 194,00	0,00	43 806,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	252 000,00	208 194,00	0,00	43 806,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	9 620 000,00	9 600 000,00	0,00	20 000,00
1681	Autres emprunts	9 620 000,00	9 600 000,00	0,00	20 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 872 000,00	9 808 194,00	0,00	63 806,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	400 000,00	679 161,52	0,00	-279 161,52
10222	FCTVA	400 000,00	679 161,52	0,00	-279 161,52
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		400 000,00	679 161,52	0,00	-279 161,52
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		10 272 000,00	10 487 355,52	0,00	-215 355,52
021	Virement de la section d'exploitation	12 241 865,89			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	926 400,00	919 064,55		7 335,45
28128	Aménagement Autres terrains	100,00	80,37		19,63
281532	Réseaux d'assainissement	870 000,00	868 217,66		1 782,34
28154	Matériel industriel	800,00	768,00		32,00
28157	Aménagement matériel industriel	500,00	405,62		94,38
28182	Matériel de transport	50 000,00	46 254,00		3 746,00
28188	Autres	5 000,00	3 338,90		1 661,10
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		13 168 265,89	919 064,55		12 249 201,34
041	Opérations patrimoniales (6)	220 000,00	151 029,43		68 970,57
238	Avances commandes immo. incorp.	220 000,00	151 029,43		68 970,57
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		13 388 265,89	1 070 093,98		12 318 171,91
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		23 660 265,89	11 557 449,50	0,00	12 102 816,39
Pour information		2 040 403,11			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					11 262 644,80									
1681 Autres emprunts (total)					11 262 644,80									
-40202	Agence Eau Seine Normandie	28/04/2006	28/04/2006	28/04/2007	98 201,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
032187 (451)	Agence Eau Seine Normandie	16/07/2008	16/07/2008	16/07/2009	115 320,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
053573 (44302)	Agence Eau Seine Normandie	19/07/2005	03/05/2007	03/05/2008	175 280,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
053573 (449)	Agence Eau Seine Normandie	12/03/2008	12/03/2008	12/03/2009	43 820,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
061979 (450)	Agence Eau Seine Normandie	12/03/2008	12/03/2008	12/03/2009	100 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
070076 (452)	Agence Eau Seine Normandie	01/04/2008	01/04/2008	01/04/2009	22 038,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10095991/01 (565-AESN)	Agence Eau Seine Normandie	12/01/2010	15/12/2009	15/12/2010	43 768,80	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1021829 (1) 2010 (618)	Agence Eau Seine Normandie	22/10/2010	27/02/2012	22/02/2013	858 878,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1079728 (1079728)	Agence Eau Seine Normandie	24/01/2019	10/12/2019	30/10/2020	192 796,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1

CA DE CERGY PONTOISE - BUDGET ASSAINISSEMENT - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
446 (446)	Agence Eau Seine Normandie	03/10/2007	03/10/2007	03/10/2008	12 543,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
MON539106EUR (MON539106EUR)	La Banque Postale	18/11/2021	29/11/2021	01/12/2022	9 600 000,00	F	FIXE	0,240	0,240		A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					11 262 644,80									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		10 183 579,01					123 417,76	0,00	0,00	2 083,23
1681 Autres emprunts (total)		0,00		10 183 579,01					123 417,76	0,00	0,00	2 083,23
-40202	N	0,00	A-1	0,02	0,00	F	FIXE	0,000	6 546,73	0,00	0,00	0,00
032187 (451)	N	0,00	A-1	15 376,00	1,54	F	FIXE	0,000	7 688,00	0,00	0,00	0,00
053573 (44302)	N	0,00	A-1	11 685,36	0,34	F	FIXE	0,000	11 685,34	0,00	0,00	0,00
053573 (449)	N	0,00	A-1	5 842,70	1,20	F	FIXE	0,000	2 921,33	0,00	0,00	0,00
061979 (450)	N	0,00	A-1	13 333,30	1,20	F	FIXE	0,000	6 666,66	0,00	0,00	0,00
070076 (452)	N	0,00	A-1	2 938,40	1,25	F	FIXE	0,000	1 469,20	0,00	0,00	0,00
10095991/01 (565-AESN)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	0,000	11 671,71	0,00	0,00	0,00
1021829 (1) 2010 (618)	N	0,00	A-1	366 477,17	5,14	F	FIXE	0,000	61 079,52	0,00	0,00	0,00
1079728 (1079728)	N	0,00	A-1	167 089,86	12,83	F	FIXE	0,000	12 853,07	0,00	0,00	0,00
446 (446)	N	0,00	A-1	836,20	0,76	F	FIXE	0,000	836,20	0,00	0,00	0,00
MON539106EUR (MON539106EUR)	N	0,00	A-1	9 600 000,00	4,92	F	FIXE	0,240	0,00	0,00	0,00	2 083,23
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CA DE CERGY PONTOISE - BUDGET ASSAINISSEMENT - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		10 183 579,01					123 417,76	0,00	0,00	2 083,23

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	10 183 579,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €	2020-12-15

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBVENTIONS AGENCE DE L'EAU RESEAUX ASSAINISSEMENT	15	15/12/2020
L	SUBVENTIONS AUTRES RESEAUX ASSAINISSEMENT	15	15/12/2020
L	SUBVENTIONS REGION RESEAUX ASSAINISSEMENT	15	15/12/2020
L	SUBVENTIONS DEPARTEMENT RESEAUX ASSAINISSEMENT	15	15/12/2020
L	AUTRES SUBVENTIONS RESEAUX ASSAINISSEMENT	15	15/12/2020
L	FRAIS ETUDES NON SUIVIS DE TRAVAUX	5	15/12/2020
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT TERRAIN	15	15/12/2020
L	BATIMENTS D'EXPLOITATION	30	15/12/2020
L	BATIMENTS D'EXPLOITATION - ASSAINISSEMENT	60	15/12/2020
L	BAT D'EXPL - INSTALL GNLES AGENCEMENTS CONSTR	15	15/12/2020
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT	60	15/12/2020
L	MATERIEL INDUSTRIEL ASSAINISSEMENT	8	15/12/2020
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL	10	15/12/2020
L	AGENCEMENT AMENAGT DU MATERIEL ET OUTILLAGE INDUS	30	15/12/2020
L	VEHICULES ET PETITS UTILITAIRES	8	15/12/2020
L	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	8	15/12/2020
L	MATERIELS DIVERS	10	15/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		11 880 669,00	I 11 171 907,51
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		822 000,00	123 417,76
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	822 000,00	123 417,76
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		11 058 669,00	11 048 489,75
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	697,00	346,05
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	11 057 972,00	11 048 143,70
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11 171 907,51	0,00	0,00	11 171 907,51

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		13 568 265,89	1 598 226,07
Ressources propres externes de l'année (a)		400 000,00	679 161,52
10222	FCTVA	400 000,00	679 161,52
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		13 168 265,89	919 064,55
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28128	Aménagement Autres terrains	100,00	80,37
281532	Réseaux d'assainissement	870 000,00	868 217,66
28154	Matériel industriel	800,00	768,00
28157	Aménagement matériel industriel	500,00	405,62
28182	Matériel de transport	50 000,00	46 254,00
28188	Autres	5 000,00	3 338,90
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	12 241 865,89	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 598 226,07	0,00	2 040 403,11	0,00	3 638 629,18

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	11 171 907,51
Ressources propres disponibles	IV	3 638 629,18
Solde	V = IV – II (3)	-7 533 278,33

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2021	TRAVAUX DIVERS SUR RESEAUX	702 769,44	0,00	60
01/01/2021	INTEGRATION SIARP	2 496 336,71	0,00	60
01/01/2021	STATION DE MENUCCOURT	339 629,93	0,00	60
01/01/2021	BASSIN DE RETENUE DE MENUCCOURT	88 787,06	0,00	60
01/01/2021	COLLECTEUR OSNY-BOISSY	876 986,40	0,00	60
01/01/2021	COLLECTEUR PONTOISE-OSNY	4 265 707,02	0,00	60
01/01/2021	RESEAU ZAC SOA	62 038,96	0,00	60
01/01/2021	COLLECTEUR CD92	83 999,51	0,00	60
01/01/2021	RESEAU UNIVERSITE DE NEUVILLE	2 329 017,51	0,00	60
01/01/2021	REFOULEMENT MENUCCOURT	885 805,51	0,00	60
01/01/2021	RESEAU ECANCOURT	1 067 796,94	0,00	60
01/01/2021	RESEAU LES VALLANCHARDS	369 010,85	0,00	60
01/01/2021	CHEMIN PELOUSE PONTOISE	261 443,29	0,00	60
01/01/2021	PLATEAU SAINT MARTIN	1 347 526,76	0,00	60
01/01/2021	RÛ DE LIESSE	234 458,53	0,00	60
01/01/2021	POSTE A15	15 400,93	0,00	60
01/01/2021	DEGRILLEUR PONT DE NEUVILLE	230 060,04	0,00	60
01/01/2021	TELEGESTION SUR EQUIPEMENT ASSAINISSEMENT	276 694,52	0,00	60
01/01/2021	REHABILITATION COLLECTEUR ETANETS	73 046,62	0,00	60
01/01/2021	COLLECTEURS E.U. DES PATIS	4 091,94	0,00	60
01/01/2021	B. RETENUE + COLLECTEUR ERAGNY	7 442,75	0,00	60
01/01/2021	COLLECTEUR E.U. OSNY CENTRE	2 549,30	0,00	60
01/01/2021	MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE	3 881,82	0,00	60
28/01/2021	SIPHON DE NEUVILLE	5 879,41	0,00	0
28/01/2021	CHEMIN HALAGE	2 064 531,22	0,00	0
24/03/2021	ETUDES ET TRAVAUX REHAB COLLECTEURS EAUX USEES	382 734,69	0,00	0
27/05/2021	TRAVAUX BAS DE LA BOUCLE	3 540,00	0,00	0
01/07/2021	MATERIEL TELEGESTION MODEM GSM 3	7 701,00	0,00	10
10/11/2021	POSE CLOTURE ET PORTAIL BARREAUE	10 728,00	0,00	15
16/11/2021	INDEMNITE DE RACHAT PAR ANTICIPATION DES OUVRAGES	9 600 000,00	0,00	30
23/11/2021	BOITE A OUTILS ET OUTILS	1 628,04	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
18/11/2021	TRAVAUX SIPHON DE PONTOISE POSTES A15 ET BOUCLE	8 425 142,01	0,00	60
18/11/2021	CREATION EXUTOIRES ZAC CHAUSSEE PUISEUX	35 272,52	0,00	60
18/11/2021	AMO TRAVAUX REHAB COLLECTEURS TRANSPORT DE CACP	53 220,00	0,00	60
19/11/2021	CURAGE RESEAUX ASST	43 521,64	0,00	60
19/11/2021	CD95 OSNY	24 000,00	0,00	60
19/11/2021	BRAS EJECTEUR DEGRILLEUR	1 776,60	0,00	60
19/11/2021	TVX REHAB RESEAU EP PONTOISE	18 782,40	0,00	60
19/11/2021	TRAVAUX ESPACE PUBLIC 2014	486,66	0,00	60
19/11/2021	INSTALLATION COMPTEURS	1 285,14	0,00	60
19/11/2021	CLOS DE L'INSTITUTION	25 699,92	0,00	60
19/11/2021	RUE DE LA PRAIRIE JLM	124 679,48	0,00	60
19/11/2021	TRAVAUX PETIT ALBI	9 616,46	0,00	60
19/11/2021	SECTEUR SALVADOR ALLENDE SOA	26 314,20	0,00	60
19/11/2021	SECTEUR GOLF SOA	8 002,61	0,00	60
19/11/2021	POSTE MARTIMPREY	3 765,60	0,00	60
19/11/2021	POSTE CD92	16 238,96	0,00	60
19/11/2021	RUE DU BAC JLM	2 560,86	0,00	60
19/11/2021	NETTOYAGE BASSIN	2 856,00	0,00	60
19/11/2021	TVX REHAB DEGRILLEUR SIPHON NEUVILLE A JLM	619 349,70	0,00	60

CA DE CERGY PONTOISE - BUDGET ASSAINISSEMENT - CA - 2021

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
19/11/2021	TVX REHAB INSTALL STATION ALERTE SOA CG	393 541,40	0,00	60
19/11/2021	AUTOSURVEILLANCE RESEAUX ASSAINISSEMENT	360 685,24	0,00	60
19/11/2021	MOE LOCAL DEGRILLEUR AMONT SIPHON NEUVILLE JLM	115 698,40	0,00	60
19/11/2021	MISSIONS COMP POSTE HERMITAGE PONTOISE	39 231,70	0,00	60
19/11/2021	REHAB POSTE REFOULEMENT HERMITAGE PONTOISE	775 503,81	0,00	60
19/11/2021	TVX RENFOR ET EXTENS TELESURVEILLANCE POSTES ASST	223 140,34	0,00	60
19/11/2021	TVX REHAB + DEDOUBL SIPHON PONTOISE	2 038 234,31	0,00	60
19/11/2021	REHAB DEGRILLEUR AMONT SIPHON NEUVILLE A JLM	775 886,15	0,00	60
19/11/2021	COLLECTEURS EU VIOSNE OSNY TRONCON 7-8 8-8 BIS	4 874 035,26	0,00	60
19/11/2021	ETUDE DIAG DES RESEAUX DE TRANSPORT EAUX USEES	251 124,39	0,00	60
19/11/2021	REHABILITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT	158 421,34	0,00	60
24/11/2021	SIPHON DE CERGY	119 894,68	0,00	60
24/11/2021	SECTEUR PATIS OSNY	72 776,95	0,00	60
24/11/2021	REHAB RESEAUX VOIRIE CACP	14 142,13	0,00	60
24/11/2021	FIABILISATION DES RESEAUX	218 734,80	0,00	60
24/11/2021	PROGRAMMATION ETUDE TEMPS DE PLUIE QUAI ECLUSE	2 355,40	0,00	60
24/11/2021	TRAVAUX BY PASS POSTE A15	48 725,18	0,00	60
24/11/2021	REHABILITATION POSTE DE L HERMITAGE	248 482,14	0,00	60
24/11/2021	POSTE DES PATIS	45 470,30	0,00	60
24/11/2021	POSTE DE POMPAGE	119 795,42	0,00	60
24/11/2021	REALISATION CHEMIN ACCES NEUVILLE SUR OISE	134 264,22	0,00	60
29/11/2021	ZAC GARE DE LIESSE JUSQU'A VOIE SNCF	8 126,38	0,00	60
29/11/2021	COLLECTEURS EU AMONT N184 5-6 / 6-7	107 311,57	0,00	60
29/11/2021	COLLECTEURS LIESSE TRONCON 2-3/3-4	1 406 045,76	0,00	60
29/11/2021	TELEGESTION	198 532,36	0,00	60
29/11/2021	TVX MISE A NIVEAU POSTE BAS DE LA BOUCLE	289 422,12	0,00	60
29/11/2021	REHABILITATION POSTE FOND DE VAUX	573 226,76	0,00	60
29/11/2021	TRAVAUX SOA	3 770,91	0,00	60
29/11/2021	DEGRILLEUR SIPHON DE NEUVILLE	33 968,32	0,00	60
29/11/2021	UNITAIRES DE PONTOISE	10 754,01	0,00	60
TOTAL GENERAL		51 205 097,21	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		15,00	0,00	15,00	10,00	1,00	11,00
Adjoint technique territorial	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		15,00	0,00	15,00	10,00	1,00	11,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Technicien principal de 2ème classe	B	TECH	528	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 68
 Nombre de membres présents : 49
 Nombre de suffrages exprimés : 65
 VOTES :
 Pour : 65
 Contre : 0
 Abstentions : 2

Date de convocation : 01/06/2022

Présenté par (1) 1ère Vice-Présidente ,
 A Hôtel d'agglomération de Cergy le 07/06/2022
 (1) 1ère Vice-Présidente ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Hôtel d'agglomération de Cergy , le 07/06/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AHILE Edwige	
ALLOITTEAU Annie	
ALVES-PINTO Céline	
BACHIR Hamid	
BENSEDDIK Abdelmalek	
BESNOUIN Anne-Marie	
BEUGNOT Claire	
BOUHOUCHE Rachid	
BOULTAME Rida	
CARONE Jean-Guillaume	
CATARINO Christine	
CHATELAIN Annaëlle	
CHEVALIER Lydia	
COLLOT Marie-Madeleine	
CORVIN Elina	
COSTIL Xavier	
COUCHOT Sylvie	
DAOUST François	
DENIS Marc	
DIARRA Moussa	
DUFOUR Benoît	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

ESCOBAR Cécile	
FLORCZAK Hervé	
FOFANA Hawa	
GUEGUEN Emmanuelle	
HUMBERT Thibault	
JAOUEN Elvira	
KAYADJANIAN Maxime	
LAMBERT Laurent	
LANTERI Raphaël	
LE CAM Gilles	
LEBAILLIF Laurent	
LEFEBVRE Monique	
LESUEUR Harielle	
LEVESQUE Jean-Michel	
LIMOZIN Jocelyne	
LINQUETTE Laurent	
LITZELLMANN Régis	
MAZAUDIER Marie	
MICHEL Philippe	
MOAL-DE BOURMONT Léna	
NGUYEN-DEROSIER Sandra	
NICOLLET Eric	
PAYET Armand	
PELISSIER Véronique	
PEZET Emmanuel	
PICARD Michel	
POUJOL DE MOLLIENS Guillaume	
PRIEZ Tatiana	
PROFFIT BRULFERT Eric	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PUEYO Alexandre	
REMIKOS Roxane	
RICHARD Alain	
ROCHDI Keltoum	
RODRIGUES Bruno	
ROLLET Jean-Marie	
SANGARE Abdoulaye	
SEIMBILLE Gérard	
STROHL Elisabeth	
TALON Xavier	
THOMASSIN Thierry	
TOURNERET Frédérick	
TRAORE Mohamed-Lamine	
VON EUW Stéphanie	
WISNIEWSKI Alexandra	
YAICH Daisy	
YEBDRI Malika	
ZWILLING Valérie	

Certifié exécutoire par (1) 1ère Vice-Présidente , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Communautaire.